

HIOLLE INDUSTRIES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 10 000 000 €
SIEGE SOCIAL : 54 Rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES
325 230 811 RCS VALENCIENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **DU 15 MAI 2009**

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2008, qui se tiendra le **Vendredi 15 Mai 2009 à 16 heures** au siège social 54 Rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO le 10 Avril 2009. Cet avis est mis en ligne sur le site internet de la société HIOLLE INDUSTRIES : www.hiolle-industries.com.

Les documents prévus par à l'article R 225-81 du Code de Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société HIOLLE Industries de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique à l'adresse suivante : actionnaires@hiolle-industries.fr. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Le Directoire